

Compte-rendu du conseil des écoles De Vinci et Debussy du 13 octobre 2016

1. Effectifs rentrée 2016.

Ecole Vinci : CP/CE1 17+7

CE2 : 29

CE2 : 29

CM1 : 25

CM2 : 24

TOTAL : 131 élèves

Ecole Debussy : CP : 26

CE1 : 28

CM1 : 25

CM2 : 22

ULIS : 12

TOTAL : 113 élèves

2. Le Plan Particulier de Mise en Sureté

La menace terroriste impose un renforcement des mesures de sécurité dans les écoles. Le PPMS (plan particulier de mise en sûreté) est reconduit. Dans le contexte actuel, trois exercices PPMS, dont un exercice « attentat intrusion » doivent être réalisés lors de l'année scolaire 2016-2017. Un de ces exercices aura lieu avant les vacances d'automne. L'exercice « attentat intrusion » sera réalisé sous forme de jeu, de manière à ne pas angoisser davantage les enfants.

3. Projet d'école.

Nous sommes dans la dernière année de notre projet « la place du jeu dans les apprentissages ». Les priorités de notre projet sont les suivantes :

- Développer le raisonnement mathématique, logique et stratégique
- Savoir-faire : Développer les méthodes de travail, les compétences transversales : l'attention, la concentration, la rigueur et l'autonomie au travers des jeux et dans les activités scolaires.
- Savoir-être : Développer la solidarité, le respect des règles et des autres, prendre plaisir, savoir prendre des risques, développer la confiance et l'estime de soi, s'ouvrir aux autres et au monde.

Cette année encore, les enseignants vont mettre en place dans leur classe différentes activités en lien avec ce projet (défi-maths, rallye lecture, rituels, challenge sportif...)

4. Sorties scolaires.

Le plan Vigipirate étant toujours au niveau « vigilance attentat », les sorties scolaires en Ile-de-France sont soumises à autorisation du Directeur d'Académie.

Les équipes enseignantes n'ont pas encore finalisé leurs projets de sorties scolaires.

5. Date de la Fête des écoles.

Elle aurait lieu le samedi 1^{er} juillet 2016.

6. Règlement intérieur

Les équipes enseignantes ont souhaité ajouter un paragraphe sur la tenue des élèves. Celle-ci doit être adaptée à la vie de l'école. Le nouveau règlement est soumis au vote. Il est validé à l'unanimité.

7. Bilan de la coopérative année 2015/2016.

Ecole Vinci : Le montant des charges s'élève à 6 106.11€ et celui des produits à 6 365€. La coopérative scolaire a donc terminé l'année scolaire avec un excédent de 258.89€.

Ecole Debussy : Le montant des charges s'élève à 6620.19 € et celui des produits à 7698.14€. La coopérative scolaire a donc terminé l'année scolaire avec un excédent de 1077.95€

Chaque école a reçu une subvention de 1500€ de la municipalité et de 300€ de l'association de parents d'élèves. Nous les en remercions une nouvelle fois.

8. Projet classe de mer

Les enseignants de CM2 ont fait la demande à la mairie pour le financement d'une classe découverte à Camaret sur Mer.

M. Vasseur nous fait savoir que le Conseil Municipal a donné son accord de principe.

Les CM2 de M.Schinkler et de M.Charbonnier se rendront donc à Camaret sur Mer du 9 au 16 juin 2017.

9. Bilan des actions de l'association de parents d'élèves année 2015/2016.

L'association de parents d'élèves a mené de nombreuses actions durant l'année scolaire 2015/2016 :

- Marché de Noël : +283€
- Vente de chocolats : +595€
- Fête des enfants : +292€
- Subvention de la mairie : +800€
- Boum des enfants : +693€
- Don de l'ancienne association : +400€
- Vente des photos de la boum : +253€

Un bénéfice de 2900€ a été dégagé. L'association propose d'aider la coopérative des deux écoles élémentaires en leur versant un chèque de 300€ à chacune.

Une calculatrice sera également offerte en fin d'année à tous les futurs collégiens.

10. Le futur Pôle Animation Jeunesse.

Suivant l'avancement des travaux, celui-ci devrait être terminé fin juin 2017.

11. Ouverture du centre aéré en août et pendant les vacances de Noël.

La municipalité n'y est pas favorable pour deux principales raisons : le personnel du PAJ doit pouvoir prendre ses congés et l'expérience a été tentée il y a quelques années avec certaines communes environnantes : la fréquentation n'était suffisante.

12. Organisation des TAPS.

Les enfants sont contents de participer aux TAPS ; les activités proposées sont riches et de qualité. Les parents remercient la municipalité pour cet investissement.

La Secrétaire :
Mme Fontaine

Le Président
M.Schinkler